
Naissance du "Comité permanent du secteur non lucratif des solidarités et de la santé"

Composé de 13 fédérations et associations, dont la Fnaqpa, l'AD-PA, l'Uniopss, la Fehap et la Fnadepa, ce comité "se veut être un espace national d'échanges et de coordination [...] au moment où son financement est fragilisé et alors qu'il souffre de la pénurie des métiers de l'humain".

En avril, lors de son congrès annuel à Lyon, l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss), par la voix de son président, Daniel Goldberg, avait appelé à la création d'un "Comité permanent du secteur non lucratif des solidarités et de la santé" afin de peser sur les pouvoirs publics.

Quelques mois plus tard, ce comité a officiellement vu le jour, comme l'a annoncé l'Uniopss dans un communiqué diffusé le 17 juillet. Il réunit à ce jour 13 fédérations et associations représentant les professionnels associatifs des secteurs du grand âge, du handicap, de l'enfance et de la solidarité.

"Plusieurs organisations, fédérations et unions se sont réunies mercredi 17 juillet afin de constituer le Comité national permanent du secteur non lucratif des solidarités et de la santé", est-il ainsi précisé dans le communiqué.

Étaient présentes, entre autres, lors de cette réunion: l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa), la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), le Groupement national des directeurs généraux d'associations du secteur éducatif, social et médico-social (GNDA), l'Union nationale des associations et services de soins infirmiers (Unassi), "la délégation du Réseau Uniopss [qui] comprenait son président et des membres de son conseil d'administration" et l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA).

Étaient "excusées", la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés solidaires (Fehap) et Nexem.

"D'autres organisations sollicitées pourraient rejoindre par la suite le comité", est-il annoncé dans le communiqué.

Agir en prévision du PLF et du PLFSS

"Dans un moment politique particulièrement incertain, les organisations présentes ont décidé de faire cause commune afin de parler d'une même voix en faveur des millions de personnes vulnérables accompagnées ou accueillies et de leurs aidants, des millions de professionnels et de bénévoles de nos organisations", est-il détaillé.

"Plus largement, les participants affirment que l'effectivité des droits pour chaque citoyen à être accompagné, et ce dans tous les territoires, contribue à rendre la société française plus forte, plus unie, meilleure pour toutes et tous."

"Le comité se veut être ainsi un espace national d'échanges et de coordination afin de porter avec plus de force la parole du secteur non lucratif au moment où son financement est fragilisé et alors qu'il souffre de la pénurie des métiers de l'humain", est-il défini.

Il s'agit de "créer une dynamique d'action qui prend appui sur les réalités de terrain vécues dans les établissements et services, dans tous les champs des solidarités et de la santé".

Le comité se réunira à nouveau "mi-septembre", est-il annoncé, "afin de décider ensemble des actions collectives à engager, notamment auprès du gouvernement qui sera alors en fonction et des parlementaires nouvellement élus".

"En premier lieu, des mobilisations communes seront engagées pour que les PLF [projet de loi de finances] et PLFSS [projet de loi de financement de la sécurité sociale] 2025 traduisent en actes les enjeux de politiques publiques tels que les Français les ressentent et les expriment", est-il spécifié.

"D'ores et déjà, plusieurs initiatives sont prévues à l'automne auxquelles les membres du comité national apporteront ensemble leur appui."

Valérie LESPEZ